



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

Conseil des gouverneurs Conférence générale

GOV/INF/2016/11-GC(60)/INF/9
30 août 2016

Distribution générale
Français
Original : anglais

Réservé à l'usage officiel

Point 5 de l'ordre du jour provisoire du Conseil
(GOV/2016/38)
Point 14 de l'ordre du jour provisoire de la Conférence générale
(GC(60)/1, Add.1 et Add.2)

La Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : engagements et actions, 5-9 décembre 2016

Rapport sur l'état d'avancement des préparatifs

Rapport du Directeur général

Résumé

Conformément au paragraphe 40 de la résolution GC(59)/RES/10 de la Conférence générale, le Secrétariat doit faire rapport sur la préparation, en consultation étroite avec les États Membres, de la prochaine Conférence internationale sur la sécurité nucléaire, qui doit se tenir en décembre 2016 conformément au paragraphe 24 de la déclaration ministérielle de la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : intensification des efforts mondiaux, adoptée en juillet 2013. Le présent document présente l'état d'avancement des préparatifs au 30 juin 2016.

La Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : engagements et actions, 5-9 décembre 2016

Rapport sur l'état d'avancement des préparatifs

Rapport du Directeur général

A. Introduction

1. La Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : engagements et actions sera organisée par l'Agence à son Siège, à Vienne (Autriche), du 5 au 9 décembre 2016. Il s'agira de la deuxième conférence de ce type organisée par l'Agence, après la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : intensification des efforts mondiaux, de juillet 2013.
2. La déclaration ministérielle faite à l'occasion de la conférence de 2013 appelait l'Agence à envisager l'organisation de conférences internationales sur la sécurité nucléaire tous les trois ans. Dans le même ordre d'idées, la résolution sur la sécurité nucléaire (GC(59)/RES/10) adoptée à la 59^e session ordinaire de la Conférence générale de l'Agence en septembre 2015 demandait au Secrétariat de continuer à organiser des conférences de ce type tous les trois ans et encourageait tous les États à y participer à un haut niveau. À cet égard, l'Agence encourage une participation à la conférence de 2016 au niveau ministériel, ainsi que l'engagement de décideurs et d'experts juridiques, réglementaires et techniques.
3. La conférence de 2016 se déclinera essentiellement en deux volets :
 - 3.1. Un débat ministériel, qui permettra aux ministres de communiquer sur les réalisations, les engagements et les actions, et d'adopter une déclaration ministérielle ; et
 - 3.2. Un programme scientifique et technique comprenant des débats d'orientation à haut niveau sur six thèmes généraux importants pour la sécurité nucléaire et des séances techniques parallèles sur des questions précises d'ordres scientifique, technique, juridique et réglementaire concernant la sécurité nucléaire.

B. État d'avancement des préparatifs

4. Le débat ministériel est organisé sous la forme d'une série de consultations à participation non limitée avec les États Membres. Ces consultations sont coprésidées par S. E. M. Song Young-wan, Représentant résident de la République de Corée, et S.E. M. Abel Adalakun Ayoko, Représentant résident du Nigeria. Au 30 juin 2016, à la suite de quatre consultations à participation non limitée, un

projet de déclaration ministérielle (révision 0) a été élaboré et un format a été retenu pour le débat ministériel. Conformément à ce qui s'est fait à la conférence de 2013, le débat ministériel comprendra les déclarations nationales et l'adoption de la déclaration ministérielle.

5. De plus, il y aura, pour les ministres qui le souhaitent, un déjeuner comprenant une discussion dite interactive consacrée à certaines questions relatives à l'entrée en vigueur de l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires.

6. L'annonce de l'organisation de la conférence a été publiée sur le site web de l'Agence en décembre 2015. Après avoir fait circuler une communication à cette fin, le Secrétariat a reçu 576 notes de synthèse en vue de présentations de 74 États Membres et 16 organisations.

7. Le programme scientifique et technique de la conférence est élaboré par un Comité du programme, qui comprend des représentants de 20 États Membres et 16 organisations participantes, et est présidé par S. E. M. Laércio Antonio Vinhas, Représentant résident du Brésil. Au 30 juin 2016, le Comité s'était réuni à trois reprises (avril 2015, octobre 2015 et juin 2016) et avait élaboré le programme scientifique et technique, comprenant six séances à haut niveau et 30 séances techniques parallèles.

8. Le Comité du programme a chargé le Secrétariat de veiller à une large représentation de tous les États Membres dans tous les domaines du programme scientifique et technique ainsi qu'à un équilibre géographique et une répartition équitable entre hommes et femmes dans l'attribution des rôles.

9. Le Secrétariat a par ailleurs élaboré un programme de manifestations parallèles, organisé une exposition faisant intervenir des États Membres, des organisations non gouvernementales et des représentants de l'industrie, et prévu pour la première fois un concours de dissertation à l'intention des jeunes professionnels et étudiants de moins de 35 ans dans le domaine de la sécurité nucléaire.

C. Prochaines étapes

10. Les consultations à participation non limitée se poursuivront en vue de l'élaboration de la déclaration ministérielle et des réunions sont prévues en août, octobre et novembre 2016.

11. Le programme scientifique et technique de la conférence sera établi dans sa version finale après d'autres consultations avec le Comité du programme, y compris par des procédures d'accord tacite, et une réunion finale du Comité se tiendra le 7 octobre 2016.